



HAL
open science

Ouverture du colloque l'urgence en Kinesithérapie

Marie-Christine Longe Monnoyer

► **To cite this version:**

Marie-Christine Longe Monnoyer. Ouverture du colloque l'urgence en Kinesithérapie. Kinésithérapie, la Revue, 2019. hal-02887018

HAL Id: hal-02887018

<https://hal.science/hal-02887018v1>

Submitted on 1 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ouverture du colloque « *L'urgence en kinésithérapie : Risques et Enjeux pour la profession* », organisé par la Faculté libre de droit de l'institut Catholique de Toulouse, la Faculté de droit de l'Université Toulouse I Capitole et l'association Santéjuris, à Toulouse le 20 octobre 2018.

MC Monnoyer, doyen de la faculté libre de droit de l'ICT

Depuis 4 ans, L'association Santé Juris (Collège Européen des Praticiens du Droit de la Santé.) et la faculté Libre de Droit de l'Institut Catholique de Toulouse sont partenaires dans l'organisation d'une formation permettant aux masseurs kiné de devenir experts auprès des compagnies d'assurance ou des victimes dans le cadre du recouvrement de leurs droits, experts auprès des cours administratives d'appel du tribunal de affaires de la sécurité sociale en cas de désaccord concernant le conventionnement des professionnels de santé, avec les caisses de Sécurité Sociale..

Il était logique qu'après quelques années d'expériences, nos deux structures proposent d'aller plus loin dans la réflexion et dans la formation en organisant un colloque comme celui auquel j'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui et qui est consacré à l'urgence en kinésithérapie.

Etait-il urgent de s'intéresser à l'urgence ?

Sans doute oui, puisque la réécriture de l'article 4321-1 du code de la santé publique publié le 26 janvier 2016, prévoit qu'en cas d'urgence et en l'absence d'un médecin, le masseur kinésithérapeute est habilité à accomplir les premiers actes de soin nécessaires en masso-kinésithérapie. Toutefois, comme l'indique la note juridique du conseil de l'ordre national des masseurs kiné en date de février 2017, la notion d'urgence est, dans le texte de loi, laissée à l'appréciation souveraine des professionnels de santé et des juges.

Ce choix peut être surprenant, mais il témoigne du caractère imprécis de la notion d'urgence qui peut se décliner différemment selon que l'on est, par

exemple, soignant ou patient. Mais ce choix témoigne, sans doute aussi, de l'évolution du sens du mot urgence dans une civilisation technique qui a tendance à réduire les délais de transmission et de mise à disposition de l'information et à accepter ce que d'aucuns appellent désormais la « tyrannie de l'urgence ».

Permettez-moi un petit détour linguistique,

Le verbe « urgere » apparaît en latin sous deux sens, celui d'accabler et celui de poursuivre sans relâche. Cette inflexion temporelle sera conservée en médecine, dès que le français deviendra langue vernaculaire, pour évoquer ce dont on doit s'occuper sans retard eu égard à une urgence vitale.

C'est sans doute cela qui donnera à l'urgentiste et en particulier au chirurgien urgentiste, une dimension quasi démiurgique. Paul Valéry évoque « cet homme qui conjugue la totalité des aptitudes du corps et l'intégralité des compétences de l'esprit ». Il insiste sur « la sûreté absolue dans l'instantanéité décisionnelle ».

Peut-être Valéry aurait-il élargi à d'autres professions cette dimension, s'il avait vécu aujourd'hui. Vous vous souvenez, sans doute, de la réactivité du pilote Chesley Sullenberger (plus connu sous le surnom de Sully) qui fit amerrir le 15 janvier 2009, sur la rivière Hudson, l'airbus A320 qu'il pilotait au dessus de New York, à l'issue d'un vol de 5 mn et 8 secondes, marqué, lors de la phase de décollage, par la pénétration accidentelle de plusieurs oiseaux, dans les moteurs de l'avion, rendant ces derniers inopérants.

Sans doute, messieurs les masseurs kinésithérapeutes, ferez-vous un jour partie de ces hommes et femmes dont on gardera la mémoire !

Toutefois le terme d'urgence a désormais dépassé le champ strict de la médecine puisque comme vous le savez, notre pays a vécu en « état d'urgence » entre la nuit du vendredi 13 novembre 2015 et le 1er novembre 2017, cet état ayant été prolongé six fois par le Parlement pendant la période concernée.

En revanche, j'aimerais vous proposer deux réflexions pour introduire nos débats.

La 1°

Si la loi invite le soignant à apprécier le caractère d'urgence de la situation à laquelle il est confronté, c'est parce que conformément au dictionnaire médical de l'académie de médecine (version 2016) on identifie 5 formes d'urgence :

- Une urgence en lien avec une situation sociale ou géographique, par exemple, lorsque le patient ne peut avoir accès à un médecin
- une urgence ressentie ou fausse parce qu'il n'y a pas de véritable urgence
- une urgence vraie, caractéristique d'une situation qui n'engage pas le processus vital, mais nécessite des soins rapides
- une urgence extrême qui évolue très vite vers l'urgence absolue
- l'urgence absolue qui met en jeu le pronostic vital.

Le positionnement par rapport à ses différentes situations sera de votre ressort messieurs les kinésithérapeutes, et il ne sera pas simple, car le développement du numérique qui conduit à une réduction des délais dans la transmission d'informations laisse supposer que le temps peut être comprimé à l'extrême, tant dans la décision d'agir, que dans l'action elle même.

Certains philosophes parlent d'une « civilisation panique », les sociologues évoquent la « génération micro ondes » pour expliquer l'impossibilité de certaines jeunes personnes d'attendre, par exemple, la cuisson lente d'un repas puisqu'en quelques minutes, la sonnerie du four à micro ondes indique que le plat sorti d'un réfrigérateur ou d'un congélateur est chaud et prêt à être dévoré !

C'est sans doute, parce que le législateur a perçu cette évolution civilisationnelle qu'il a prévu (a. 4321-92) que le kinésithérapeute peut refuser

ses soins d'urgence pour des raisons professionnelles ou personnelles, sans manquer bien sur à ses devoirs d'humanité.

En situation d'urgence, est-il interdit de penser ou comment se réapproprier le temps à partir de la tyrannie de l'urgence ?

La 2^o maintenant

Le flou qui caractérise donc le concept d'urgence nous conduit à nous interroger sur l'origine de l'urgence apparente.

Le sociologue Michel Autès écrit que souvent « les situations qualifiées d'urgentes, ou réclamant une intervention dans l'urgence, sont des situations qui se sont installées depuis longtemps. Ce qui fait l'urgence d'une situation, souvent une urgence vitale, c'est un lent processus de désagrégation qui s'est installé de longue date. C'est donc la défaillance de nos systèmes de prise en charge que met en exergue l'urgence. C'est le défaut de fraternité en amont qui crée la situation où c'est la vie de l'autre qui est en danger. ». Il me semble que messieurs les kinésithérapeutes, lorsque vous serez confrontés à des situations d'urgence, soyez attentifs, dans le compte rendu de votre intervention prévu par les textes, aux causes du processus de désagrégation, si bien sûr, vous avez pu les déceler.

Pour achever cette introduction permettez-moi de citer la référence antique que j'ai trouvée dans la lecture du philosophe Raymond Bénévent.

Dans son *Protagoras*, Platon, construit le saisissant récit d'une situation d'urgence :

Quand les dieux eurent façonné les êtres vivants, ils chargèrent deux frères, Prométhée (*celui qui réfléchit avant*) et Épiméthée (*celui qui réfléchit après*) de distribuer à tous les êtres vivants les caractères (taille, poids, organes, facultés) nécessaires à leur survie. Épiméthée obtint de son frère, pour une fois, d'être

chargé de la tâche. Mais son irréflexion le conduisit à distribuer tout aux animaux et à ne rien garder pour l'homme, qui se présenta le dernier au partage. *En situation d'urgence extrême*, il fit appel à son frère, qui ne put rien donner d'achevé et de fini – d'immédiatement actif – à l'homme. Prométhée alla alors voler à Athéna et Héphaïstos le secret des arts et du feu, sous la simple forme de « germes » que les hommes devraient faire fructifier par le développement de leur plus haute faculté, la pensée... On sait comment il en fut puni...

En situation d'urgence, donner la pensée dans sa patience : un beau mythe qui, à son tour, donne à penser.

Bibliographie (appelée entre [] par ordre d'apparition et non par ordre alphabétique) :

Valery P, cité par Bénévent, op cité infra p 16

Bénévent Raymond, « La rhétorique de l'urgence », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 2009/2 (n° 76), p. 13-20. DOI : 10.3917/lett.076.0013. URL : <https://www.cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2009-2-page-13.html>

Autès Michel , « Intégration ou insertion : deux régimes de subjectivation dans le soin psychique », 2004/4, *Rhizome* n° 15, p. 8